

## **Interpellation de Monsieur Yves Bassambi au Collège du Bourgmestre et des Echevins concernant « le nouveau règlement de primes à la rénovation à Saint-Josse » au Conseil communal du 14 septembre 2022**

**Ahmed KHIAT**, écrivain algérien a dit un jour : « Gérer les temps de crise nécessite grande diplomatie. À situations exceptionnelles, solutions spéciales »

En effet, face à l'augmentation du prix de l'énergie et le bénéfice d'avoir un logement correctement isolé, le Collège communal, à votre initiative, a adopté un nouveau règlement de primes à la rénovation.

Parallèlement, vous avez déclaré : « Ce nouveau règlement primes est une bouffée d'oxygène pour les ménages. Nous sommes dans une période où les dépenses énergétiques atteignent des sommets. Nous voulons aider les habitants à mieux isoler leurs logements ».

Dès lors, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

- Pourriez-vous nous donner un aperçu détaillé de ce nouveau règlement et des avantages nets perçus par les citoyens de la Commune de Saint-Josse ?
- Quels sont/seront les outils mis en place par l'administration pour accompagner les citoyens dans leurs démarches ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

**Sujet : Insécurité à Saint Josse : vers un cancer généralisé ?**

Monsieur le Bourgmestre, mesdames et messieurs les Echevins, mesdames et messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons déjà évoqué régulièrement dans ce conseil les problèmes de sécurité et les nuisances diverses vécues par les riverains de la rue Verbist, du Jardin des Familles ou encore du Quartier Nord. L'image de cellules néfastes se répandant progressivement dans le corps communal (et dans les quartiers riverains comme le quartier de la place de la Reine chez nos voisins schaerbeekois) avait pu être évoquée.

Aujourd'hui aucun de ces problèmes n'est réglé et les habitants d'autres quartiers nous appellent à l'aide, notamment du côté du square Delhaye où des faits de trafic de stupéfiants sont observés, diverses dégradations, pour ne pas dire le sabotage, de biens publics et privés sont constatés et où les riverains de ce quartier résidentiel sont victimes de violences constantes, le tout dans ce qui semble une claire extension des problèmes de la rue Verbist voisine.

Faut-il du deal sur les pas de porte des riverains du square Steurs pour qu'une réaction concrète soit visible sur le terrain ? Que le fonctionnement des crèches, du CPAS ou de la maison de repos soit perturbé, alors qu'il y a eu déjà au moins une agression de femme enceinte ? Ou un grave incident ferroviaire suite au jet d'une trottinette sur les voies de chemin de fer ?

Nous espérons que non. Mais aujourd'hui nous avons clairement l'impression que cette petite criminalité et ce vandalisme se déploient sur l'ensemble du kilomètre carré de notre commune, comme les métastases d'un cancer bientôt généralisé à tout le territoire tennodois.

Nous savons bien que la police est active mais manque de moyens et que la justice opère dans des délais qui ne permettent pas de traiter rapidement ce genre de comportements, nous vous avons déjà entendu le dire à de nombreuses reprises.

Nous avons aussi pris connaissance des évolutions attendues suite aux échanges entre les bourgmestres et la ministre de l'intérieur. Nous savons que ces évolutions prennent elles aussi du temps.

Mais ce ne sont pas les seuls moyens d'action dont vous disposez : entre les services de prévention, les services d'aide à la (re-)mise à l'emploi, les services en charge des travaux publics, pour ne donner que quelques exemples, vous avez la possibilité d'occuper le terrain et de faire en sorte que la petite criminalité ne contrôle pas nos rues.

En conséquence nous souhaiterions savoir :

- Quel pourcentage du temps des gardiens de la paix est dévolu aux tâches de prévention active ?

- Quels efforts en dehors de ceux des gardiens de la paix et de la police sont faits pour activer (formation, accompagnement, aide à l'emploi, ... ?) les potentiels auteurs de troubles et réorienter leurs énergies vers des activités plus constructives?
- Quelles actions sont prises par les services des travaux publics pour réparer les dégâts causés par le petit vandalisme, effacer les tags et améliorer la résilience du mobilier public contre ces dégradations ?
- Quelle aide concrète la commune offre-t-elle aux riverains victimes de dégradations de leur biens liées à la petite criminalité ?
- Quelle coordination pratique est mise en place entre les différents services de la commune pour pallier ces situations ?

En vous remerciant d'avance,

Pascal Lemaire

**Sujet :** Une commune en mutation urbanistique et démographique: quelle adaptation pour la commune, ses services aux citoyens et ses finances? ?

Monsieur le Bourgmestre, mesdames et messieurs les Echevins, mesdames et messieurs les Conseillers communaux,

Au début de l'été, la presse se faisait l'écho du projet de transformation des tours de l'opérateur téléphonique historique et notamment la conversion de l'une d'entre elles en appartements. Plus discrètement, en cette fin d'été, un autre projet était à l'enquête publique pour une opération similaire boulevard Albert II. Ce ne sont a priori pas les seules reconversions de bureaux en logements en cours sur le territoire communal.

Il est réjouissant de constater que certains quartiers monofonctionnels sont en pleine mutation vers une meilleure mixité.

Toutefois, l'impact sur la commune d'un tel changement ne saurait être sous-estimé: Outre les aspects purement financiers, que j'aborderai par ailleurs, ces transformations sont susceptibles d'avoir des impacts importants sur les services communaux : de nouveaux appartements, ce sont de nouveaux habitants auxquels il faut rendre service, ce qui peut impliquer d'avoir à redimensionner certaines équipes de l'administration ou d'envisager la création de nouveaux lieux d'action communale : les constructions autour du boulevard Albert II pourraient ainsi nécessiter la création de nouvelles crèches dans un quartier qui n'en a pas, voire d'écoles fondamentales.

Ce genre de considérations peuvent impacter la politique de l'administration en matière de charges d'urbanisme, avec des demandes formulées dès l'entame de certains de ces projets afin de préparer une qualité de vie optimale pour les nouveaux habitants et améliorer le quotidien de celles et ceux qui vivent là depuis plus longtemps. Cela nécessite évidemment une collaboration structurelle entre les différents services et départements de l'administration.

Par ailleurs, ces mutations auront un impact au niveau des finances communales, déjà mal en point: Les taxes sur les bureaux sont en effet une source importante de revenus pour notre commune - que la majorité a d'ailleurs encore souhaité accentuer dans le budget 2022 avec une augmentation significative - et la conversion de grandes superficies d'espaces professionnels en espaces résidentiels va très probablement se traduire par une baisse importante des rentrées financières, les centimes additionnels de l'impôt sur les personnes physiques et les autres taxes et impôts ne pouvant décemment pas compenser ce qui est perdu.

En conséquence, étant bien conscient qu'une part d'incertitude est inévitable dans ce domaine prévisionnel, voici mes questions :

- Combien de projets de reconversion de bureaux en logements sur le territoire tennodois sont actuellement approuvés ou à l'enquête ? Quelle superficie cela représente-t-il ? Quelle est la population supplémentaire attendue suite à l'exécution de ces projets ?

- Dans quelle mesure une collaboration structurelle est-elle mise en place entre les services de l'urbanisme et les autres services pour réfléchir en amont aux impacts de ces projets sur les services communaux ? Et avec les services des finances et du budget quant à l'impact sur les finances communales ?
- Au vu des informations dont dispose la commune quant aux projets de reconversion de bureaux approuvés et à l'enquête, quelles sont les baisses prévues au niveau des taxes sur les bureaux pour les budgets 2023, 2024 et 2025 ?

En vous remerciant d'avance,

Pascal Lemaire